

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Contrepoint DMA
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument historique - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Pratique des instruments historiques -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Savoir chanter et écrire un falso bordone à 4 voix dans un style du 16e siècle (chant donné au ténor). ○ Savoir jouer (sur le clavier) et écrire un choral à 4 voix dans un style du 17e siècle (chant donné au soprano). ○ Savoir jouer (sur le clavier) et écrire un exercice dans le style d'une sonate en trio à partir d'une basse donnée (modèle Corelli). 	

5. Contenu et forme de l'enseignement

- Découverte des langages de la musique polyphonique par le chant et l'écoute ;
- Interaction avec des matériaux historiques (compositions et traités) ;
- Exercices de composition fondés sur des expériences d'improvisation et d'analyse ;
- Période principale : de la Renaissance jusqu'au 18^e siècle.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production écrite

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Examen final oral (50%) et dossier (50%)

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

L'unité d'enseignement contrepoint DMA A1 est définie comme éliminatoire et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.

9. Bibliographie

Olivier Trachier, *Contrepoint du XVI^e siècle : Aide-mémoire* (Durand, 1999).
Peter Schubert, *Renaissance Counterpoint* (Oxford University Press, 2008).
Barnabé Janin, *Chanter sur le livre* (Éditions Dominique Guéniot, 2012).

Niels Berentsen, *Discantare Super Planum Cantum* (Diss. Leiden University, 2016).
Giorgio Sanguinetti, *The Art of Partimento: History, Theory, and Practice* (Oxford University Press, 2012).

10. Enseignant-e-s

Niels BERENTSEN

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM